

Image not found or type unknown



Repartition suite a vente immobiliere

Par **Nynny33**, le **29/10/2013** à **17:53**

Bonjour, 5 ans après le décès de mon père nous avons vendu un appartement (120 000€ net vendeur). Mes parents avaient fait une donation au dernier vivant.

Comment sera réparti cette somme entre ma mère, ma sœur et moi même (nous sommes toutes les deux majeurs)?

Merci d'avance.

Par **youris**, le **29/10/2013** à **18:01**

bjr,

vous pouvez vous répartir la somme en fonction des parts de chacun dans l'appartement (usufruitier et nus propriétaires) mais vous pouvez décider d'une répartition différente si vous êtes d'accord.

cdt